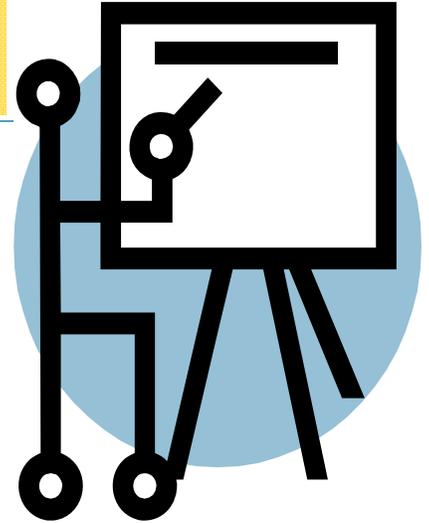


# Joyeuses Pâques



Le bureau municipal sera fermé  
les 3 et 6 avril 2015  
pour le congé de Pâques.

## Horaire des diverses cueillettes

### ORDURES MÉNAGÈRES

3 et 17 avril 2015

### RÉCUPÉRATION

10 et 24 avril 2015



## INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR MARS 2015

- \* Approbation des comptes du mois pour un montant total de \$52 574.82;
- \* Don de \$ 50 au CSSS de la Mitis dans le cadre de la 15e campagne de financement;
- \* Demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires;
- \* Adoption du règlement no 2015-276 sur le traitement des élus municipaux;
- \* Immatriculation des véhicules de la municipalité au montant de \$4980.88;
- \* Appel d'offre pour abat-poussière pour application sur les chemins municipaux lors de la saison 2015;
- \* Approbation de l'état préparé par la directrice générale et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal;
- \* Autorisation afin de transmettre avant le 20 mars 2015 au bureau régional de comté, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes pour les comptes impayés de 2013 ;
- \* Désignation de M. Maurice Chrétien à représenter la municipalité le 11 juin 2015 à la MRC de la Mitis lors de la vente pour non-paiement de taxes;
- \* Remerciement de M. Francis Pelletier, 2e opérateur de machinerie, au plus tard le 11 avril 2015;

- \* Demande au ministère des Forêts de la Faune et des Parcs pour le maintien intégral des limites actuelles des six unités d'aménagement forestier (UAF) au Bas-Saint-Laurent et demande qu'une consultation publique soit organisée advenant le cas où le maintien des UAF au Bas-Saint-Laurent ne serait pas retenu afin que le ministère puisse entendre tous les intervenants touchés par la gestion de la grande forêt publique et débattre des enjeux;
- \* Prolongation du contrat de M. René Ouellet pour une semaine supplémentaire pour l'ouverture de la patinoire.

## Dans ce numéro :

## Page

Permis de construction et rénovation	2
Avril est le mois de la jonquille	2
Livres à donner	2
Le Club des 50 ans et plus	3
Nouvel horaire du bureau de poste	3
Bibliothèque municipale	3
Offre d'emploi - animateur ou animatrice de terrain de jeux	4
Soccer pour l'été 2015	5
Exposition à la MRC de La Mitis	6-7
Barils récupérateurs d'eau de pluie	8
Rallye Neige	9
Séance d'information - collecte des matières organiques	10
Pour votre information!	11
Photos recherchées	12

## PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION



Tous les propriétaires de la municipalité sont tenus de demander un permis de rénovation ou de construction pour tous travaux effectués sur leurs propriétés.

Le permis doit être demandé à la municipalité avant le début des travaux.

Les permis de construction ou d'agrandissement doivent être demandés à la municipalité même si ces permis sont accordés par l'inspecteur en bâtiment de la MRC

après étude de la demande.

Il faut prévoir un délai d'environ 30 jours pour l'obtention d'un permis de construction à partir du moment où l'inspecteur a tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

M. Michel Lagacé, inspecteur en bâtiment, est présent au bureau municipal sur rendez-vous le mardi en avant-midi.

Les tarifs des permis et certificats sont disponibles au bureau municipal.

Pour toute demande de renseignement ou de rendez-vous, contactez votre bureau municipal au 418-775-5660.

Louise Boivin, directrice générale

## RÉSOLUTION: AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE !



**CONSIDÉRANT QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les

cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la Jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la

lutte contre la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la Jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michèle Clouâtre, appuyé par Noëlla Ouellet et résolu à l'unanimité:

**DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille.**

**QUE le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.**

## RAPPEL

30 mars 2015

Date limite pour le versement de la première tranche des taxes municipales



## LIVRES À DONNER



Nous avons reçu à nouveau des livres de toutes sortes de la part de citoyens.

La bibliothèque municipale possède déjà certains de ces volumes dans son inventaire.

Donc, nous avons installé une étagère avec ces volumes « À DONNER » à l'entrée du bureau municipal. Premier arrivé... premier servi! Vous pouvez vous présenter sur les heures d'ouverture du bureau municipal.



## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



Le 28 avril 2015

DÎNER

À 11 h30

Suivi de l'assemblée générale

Menu à déterminer

Bienvenue à tous !

Pour informations:

Liselle 418 776-5658

12 avril: Journée à la cabane à sucre à St-Damase. Musique.

Coût: \$14.75 pour le dîner

Pour réservation, veuillez communiquer avec Liselle Dufour au 418-776-5658. Bienvenue à tous!

14 avril à 11h30: Nous recevrons tous les Clubs de La Mitis pour la Journée Inter-Club. Apportez votre sandwich, nous fournissons la soupe et le dessert.

Lieu: Salle communautaire de Ste-Jeanne d'Arc.

On vous attend! Pour réservation, communiquer avec Liselle Dufour.

Rassemblement Vie Active des 50 ans et + à Sayabec le 29 mai prochain. Venez vous joindre à nous!

N'oubliez pas nos mardis après-midi.

Activités diverses,

marches, jeux

ou tout simplement

prendre un café

en bavardant !



## SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



La Société canadienne des Postes vous informe des nouvelles heures d'ouverture du bureau de poste de Sainte-Jeanne d'Arc, soit une réduction de 4 heures par semaine à compter du 5 avril 2015.

Jour	A.M.	P.M.
Lundi	8H30 à 11H00	13H30 à 15H30
Mardi	8H30 à 11H00	13H30 à 15H30
Mercredi	8H30 à 11H00	13H30 à 15H30
Jeudi	8H30 à 11H00	<u>13H30 à 17H00</u>
Vendredi	8H30 à 11H00	13H30 à 15H30

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de SAINTE-JEANNE D'ARC



**HORAIRE POUR AVRIL**

Mardi de 13h30 à 16h00

Abonnement à la bibliothèque municipale

**C'EST GRATUIT !!**

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales.

Nouveautés à tous les mois.

Responsable : Raymonde Lévesque  
418 776-5273

## NOUVELLE COLLECTION HORREUR— FANTASTIQUE

Le monde fantastique des dragons  
L'incroyable journal disparu d'un Vampire  
Magicologie  
Les phénomènes des maisons hantées  
Mythes et Légendes  
La carte du hobbit

**Et bien d'autres !**

**MUNICIPALITÉ DE STE-JEANNE D'ARC**  
**OFFRE D'EMPLOI**  
**ANIMATEUR/ANIMATRICE DE TERRAIN DE JEUX**

**PRINCIPALES FONCTIONS**

- ◆ Animer les activités et veiller à la bonne participation et à la motivation des enfants;
- ◆ Faire respecter les règles de sécurité et d'hygiène et assurer un encadrement sécuritaire lors des activités;
- ◆ Planifier , organiser et réaliser un programme d'activités;
- ◆ S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement des activités;
- ◆ Prévenir tout incident;
- ◆ Agir convenablement et promptement en situation d'urgence.

**EXIGENCES**

- ◆ Être âgé de **16 à 30 ans (inclusivement)** au début de l'emploi;
- ◆ Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- ◆ Envisage de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
- ◆ Entregent, dynamisme, sens des responsabilités, motivation.

**DURÉE DE L'EMPLOI** : 6 semaines

**SALAIRE OFFERT** : 10.55\$ de l'heure

**NOMBRE D' HEURES PAR SEMAINE** : 35.00

**CONDITIONS DIVERSES**

- ◆ L'employé devra être disponible pour les 6 semaines, à compter du 29 juin jusqu'au 7 août 2014;
- ◆ Être disponible pour une fin de semaine de formation qui aura lieu avant le début du camp;
- ◆ Occasionnellement, l'horaire peut être modifié pour prévoir une activité en soirée avec les jeunes.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitea **au bureau municipal de Ste-Jeanne d'Arc, 205 rue Principale, C.P. 40 , Sainte-Jeanne d'Arc, G0J 2T0.**

**DATE LIMITE**: Lundi le 27 avril à 16h30

# Le soccer

## Ça vous intéresse ?



Pour la prochaine saison estivale, la municipalité offrira à nouveau l'activité de soccer pour les jeunes à Sainte-Jeanne d'Arc.

Nous devons avoir un **minimum de 10 jeunes (garçons et filles) âgés entre 5 et 12 ans.**

Deux à trois tournois récréatifs seront organisés pendant la saison 2015 avec d'autres municipalités.

Coût : \$ 30,00 par enfant

Horaire : À déterminer (2 fois par semaine)

**Entraîneurs pour superviser les jeunes:**

Nous aimerions avoir une banque de noms pour les entraîneurs.

Une formation de 4 heures sera donnée aux intéressés si nécessaire.

Date limite: 8 mai 2015

Début des entraînements : Fin mai

**Date limite d'inscription : 8 mai 2015**

Pour informations ou inscriptions,  
téléphonez au bureau municipal  
au 418 775-5660.

## UNE PREMIÈRE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES ET DE LUTHERIE À LA MRC DE LA MITIS

**MONT-JOLI, LE 11 mars 2015** – C'est le 11 mars dernier qu'a eu lieu le septième vernissage de la MRC de La Mitis. Pour l'occasion, elle présente en exclusivité une exposition de lutherie, avec monsieur Olivier Fortin, et de photographie, avec monsieur Réjean Gagnon.

Ayant grandi dans la musique, étant un musicien amateur et ayant acquis un fort intérêt pour les travaux manuels et artisanaux, le choix d'étudier en lutherie fut logique pour monsieur **Olivier Fortin**, voire même inévitable. Le luthier a développé un style propre à lui-même, misant sur les subtilités et les détails. Il a su, après quelques recherches et observations, s'inspirer du travail des luthiers français du XIX<sup>e</sup> siècle, et aussi au travail italien de la famille Amati. Après trois années d'étude en lutherie de violon, il a su assimiler et mettre en pratique les techniques traditionnelles. Il a l'intention de spécialiser son travail et prendre part à l'élaboration d'une lutherie québécoise. Il compte faire les recherches appropriées et acquérir plus d'expérience pour pouvoir mettre en pratique ses connaissances et techniques dans un travail de très bonne qualité.

Son exposition *Entre l'arbre et l'écorce* porte un regard sur la fabrication de violon. Le luthier conçoit que pour certains, il peut être contradictoire d'abattre un arbre pour le transformer. C'est là que le luthier entre en jeu. Il ne fabrique pas des œuvres d'art, il pratique un métier d'art. Il n'est pas un artiste, il est un artisan. Notre produit a d'abord et avant tout un but pratique. Le violon doit vibrer, il doit chanter pour s'épanouir. Le violon est accessoire aux vrais œuvres d'art. Dans la musique composée avec et pour cet instrument réside la vraie créativité. La construction du violon suit des standards établis depuis longtemps et respecte une architecture visant à obtenir une sonorité précise. Pourtant, chaque violon est différent. Le son qu'il produit, la forme de la caisse, de la volute et des « f », la couleur et l'opacité du vernis, la finition du produit, etc. tout diffère d'un luthier à un autre. Le choix du bois est aussi très important. Sa vibration, sa densité, sa flexibilité et son aspect sont des facteurs à surveiller pour l'obtention d'une pièce de bois qui saura rendre le résultat voulu par le luthier. Chaque morceau est traité avec le plus grand respect. Tous ces détails, aussi subtils soient-ils, font la personnalité de l'instrument et caractérisent le travail de l'artisan. Nous fournissons aux artistes le meilleur outil possible pour amener leur art à un autre niveau. Tout comme la nature nous fournit les meilleurs matériaux afin de produire un instrument exceptionnel.

Résident de Sainte-Angèle-de-Mérici depuis 1987, monsieur **Réjean Gagnon** fait du dessin, de la peinture, de la céramique, de la sculpture et de la photographie depuis 40 ans. Il a aussi réalisé, de façon esthétique, des sentiers pédestres à Sainte-Jeanne-d'Arc et à Sainte-Angèle-de-Mérici. Il qualifie son travail photographique « l'esthétique sans retouche », c'est-à-dire qu'aucune photographie n'est retouchée au moyen de logiciel. Pour lui, la photographie est vivante, tout ce qu'il fait est d'arrêter le temps. C'est d'ailleurs une succession de temps

## UNE PREMIÈRE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES ET DE LUTHERIE À LA MRC DE LA MITIS ..... Suite de la page 6

qui a donné naissance au cinéma. Il est important pour lui de créer une ambiance, voire une intimité, afin que l'esthétique puisse naître des yeux qui regardent l'œuvre.

Le thème exploré depuis cinq ans est l'eau. Les œuvres sélectionnées pour cette exposition *Feux d'artifice dans l'eau* sont une explosion de couleurs qu'il nous invite à découvrir. Les photographies de l'exposition ont été prises dans deux municipalités de La Mitis, soit à la Ferme Angèle Mérici de Sainte-Angèle-de-Mérici et à Sainte-Jeanne-d'Arc.

« Ces expositions sont importantes pour nous : elles donnent une toute nouvelle dimension à nos espaces et surtout, elles nous permettent de donner accès à l'art dans le quotidien de tous ceux qui fréquentent les lieux », mentionne le préfet, monsieur Noël Lambert.

Rappelons que l'exposition se tient du 11 mars au 12 juin 2015 et que l'enjeu de ce projet pour La Mitis est de taille : il augmente le nombre de lieux de diffusion et permet à un plus grand nombre d'artistes et d'artisans d'exposer; il permet un accès annuel à un lieu d'exposition tout en mettant en valeur les créateurs et créations mitissiennes; il offre des conditions d'exposition aux artistes et artisans qui ressemblent à celles offertes dans les lieux reconnus et professionnels, tout en respectant la loi.

Toutes les informations sont disponibles dans la section *Exposition d'art* de notre site Internet [www.culture-mitis.com](http://www.culture-mitis.com)

### Source et information :

Nadia Fillion  
Conseillère au développement culturel et  
Responsable des communications  
MRC de La Mitis  
418-775-8445, poste 2230

- 30 -



## La distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie 2015 arrive à grands pas !



L'eau potable est une ressource précieuse! C'est pourquoi nous ne devons pas la gaspiller inutilement... Pourquoi ne pas récupérer l'eau de pluie? Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent de fournir de l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur.

Cette année encore, une tournée provinciale de distributions de barils récupérateurs d'eau de pluie aura lieu entre le **23 avril et le 18 juillet 2015**.

Les barils sont disponibles aux citoyens au coût de **30\$** (valeur de 85\$) chacun dans les magasins IGA participants.

70 barils sont disponibles par magasin. Une inscription est obligatoire pour courir la chance de s'en procurer un. Une seule inscription par adresse municipale est autorisée. Les inscriptions ferment 14 jours avant la date de distribution dans votre magasin. S'il y a plus de 70 inscriptions dans un magasin, nous procéderons à un **tirage au sort électronique** afin de déterminer les récipiendaires. Un courriel sera envoyé aux gagnants ainsi qu'aux non-gagnants les informant du résultat du tirage peu de temps après la fermeture des inscriptions. Un courriel de rappel sera également envoyé **3 à 5 jours** avant la date de distribution aux récipiendaires de barils.

Pour IGA Mont-Joli  
1330, Boulevard Gaboury  
Mont-Joli, G5H 4B2

La distribution aura lieu le jeudi **16 juillet 2015** de **16h00 à 19h00**.

**Les inscriptions ouvriront le 4 mai 2015.**

**Voir site internet:** [https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils\\_deau\\_de\\_pluie](https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils_deau_de_pluie)

Il est conseillé d'utiliser **Internet Explorer 9, Safari, Firefox ou Google Chrome**. Certaines difficultés peuvent survenir avec Internet Explorer 7.

### *Pensée du mois*

*Un enfant peut toujours enseigner trois choses à un adulte :  
être content sans raison, s'occuper toujours à quelque-chose  
et savoir exiger de toutes ses forces ce qu'il désire.*

*—Paulo Coelho*

# RALLYE NEIGE

Les membres du comité des loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérici vous invitent  
à la première édition du « Rallye Neige » sportif.

Quand : Le samedi 4 avril 2015

Heure : 13 h 30 à 16 h

Où : Chalet des loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérici

Coût : 3 \$ / personne

## Description « Rallye-Neige »

En équipe de deux personnes avec un pied attaché, les participants seront invités à relever cinq défis sportifs tout au long d'une course amusante contre d'autres équipes. Des épreuves d'habiletés, de forces et de vitesses seront aux rendez-vous. Des macarons et collants WXX seront remis pour les jeunes de 9 à 13 ans qui réaliseront soit la course Rallye Neige ou toutes autres activités sportives.



Les inscriptions pour le « Rallye Neige » sportif peuvent se faire avant l'évènement sur la page Facebook « Les Loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérici » ou le 4 avril entre 12h30 et 13h30. Il est possible de s'inscrire individuellement ou en équipe. Pour obtenir d'autres informations, consultez la page Facebook ou écrivez-nous à l'adresse courriel suivante : [josianne-boucher@hotmail.com](mailto:josianne-boucher@hotmail.com).

## Activités libres

Sur les lieux du Rallye, une gamme d'activités familiales seront accessibles :  
glissade sur neige, frisbee, ballon balais, bricolage, etc.

# Bienvenue à toute la population !

# COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

## INVITATION SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La MRC de La Mitis et la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc  
ont le plaisir de convier les citoyens  
à une **séance publique d'information** sur la  
**COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES.**

**Mercredi, le 22 avril à 19h00**  
**Salle communautaire au 510 avenue de la Vallée**  
**Sainte-Angèle-de-Mérici**

La séance d'information  
sera suivie d'une période de questions.



Pour plus d'informations, contactez Marie-Lou Leblanc, chargée de projets,  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles  
des MRC de La Matapédia et de La Mitis  
Tél.: 418 629-2053 poste 1122  
Courriel: [ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca)

\*\*\*Il est toujours possible pour les intéressés d'assister aux séances d'information qui auront lieu aux endroits suivants (selon votre disponibilité):

**Mercredi, 15 avril à 19h00: Ste-Luce Luceville** (salle communautaire Louis-Philippe Anctil, 59 rue St-Laurent)

**Lundi, 20 avril à 19h00: St-Gabriel de Rimouski** (centre polyvalent, 103 rue Leblanc)

**Jeudi, 23 avril à 19h00: Mont-Joli** (salle Jean-Louis-Desrosiers, bibliothèque, 1477 Jacques-Cartier)

**Mercredi, 29 avril à 19h00: St-Octave-de-Métis** (centre récréatif, 134 Kempt - derrière l'église)

## L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé

au 428 Chemin Perreault Est, Sainte-Flavie

418-785-0055

Heures d'ouverture jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2015

Lundi au vendredi de 08h00 à 16h00

**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS**

Vous pouvez y apporter:

- \* Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, verre, brique, béton)
- \* Les encombrants (électroménagers, meubles)
- \* Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- \* Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- \* Petits électroménagers et appareils électroniques
- \* Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- \* Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonnes gaz propane, ampoules fluo compactes

## Point de dépôt pour la RÉCUPÉRATION des résidus de peinture et d'huile usée

Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la récupération des résidus de peinture et d'huile usée.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Les heures d'ouverture sont de 07H00 à 17H00 du lundi au vendredi. S'il n'y a personne au garage lors de votre arrivée, vous pouvez déposer vos matières récupérables (peinture et huile usée) à côté du bac en autant que les contenants soient bien fermés.

### Produits acceptés

- \* Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- \* Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium
- \* Teintures - Vernis - Laques
- \* Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- \* Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)



## BAC DE COMPOSTAGE À BAS PRIX !



Le compostage vous intéresse...

mais vous n'avez pas l'équipement qu'il vous faut?

Vous pouvez obtenir un bac de compostage au coût de 20\$ en téléphonant à votre bureau municipal au 418 775-5660.

Il nous fera plaisir de vous livrer votre bac à la maison!



\* **Permis de brûlage obligatoire** (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.

\* **Permis obligatoires** pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

\* Demander à votre municipalité  
Tél.: 418-775-5660



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40  
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)  
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660  
Télécopie : 418-775-5666  
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca  
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale  
Kathy Perreault, adjointe administrative

Retrouvez-nous sur le Web!

[www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca](http://www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca)

## Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 09h00 à 12h00  
et  
13h00 à 16h00

Fermé le mercredi



### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi le 7 avril 2015  
20h00

**BIENVENUE à TOUS !**

## PHOTOS DE SAINTE-JEANNE D'ARC RECHERCHÉES !!!



*La municipalité est à la recherche de photos, soit des paysages de Sainte-Jeanne d'Arc, soit des bâtiments anciens ou récents. Nous désirons nous doter d'une banque de photos qui pourront être utilisées pour différents projets.*

*Dans un premier temps, ces photos pourraient paraître sur le site Internet de la municipalité afin de mieux faire connaître notre coin de pays à des personnes de l'extérieur. De nombreuses visites virtuelles sont faites par des gens de tous les coins de la province et même de d'autres pays. Il serait intéressant de faire découvrir à ces visiteurs virtuels différents aspects de notre communauté.*

*Ces photos pourront également servir lors des fêtes du 100<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Jeanne d'Arc. Et oui, ce grand événement approche ! Nous ignorons pour l'instant ce que seront ces fêtes du 100<sup>e</sup>. Est-ce qu'il y aura un comité formé pour l'organisation de ces fêtes? Est-ce que certains citoyens voudront mettre à jour le livre du 60<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Jeanne d'Arc ?*

*Peu importe, nous croyons qu'il est important d'amasser des photos qui pourront être disponibles par la suite pour ce genre d'événements. Bien entendu, nous prendrons en charge la reproduction de vos photos.*

*Merci de participer à ce beau projet!!!!*



Votre Municipalité

